

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Conseil Communautaire**  
**Séance du 21 juin 2024 à 18h00**

**Date de convocation : 14 juin 2024**

**Nombre de Membres :**

En exercice : 52

Présents : 30

Ayant donné procuration : 14

L'an DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le VINGT et UN du mois de JUIN à 18h00, le Conseil Communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER.

**Membres présents :**

**Annéville :** M. MUNIER, M. DALLA FAVERA, M. DOS SANTOS, Mme HIRSCH, Mme RAU et M. TISSERAND

**Bronvaux :** M. FAVIER

**Clouange :** Mme THOMAS et M. VEZAIN

**Marange-Silvange :** M. MULLER, M. ROETTGER et Mme WEIDER

**Montois la Montagne :** Mme VANNI

**Moyeuve-Grande :** M. BENABID, Mme CISAMOLO, Mme FALETIC, M. ROSSO, Mme THIBO et M. TIRLICIEN

**Moyeuve-Petite :** M. SCHWEIZER

**Pierrevillers :** M. HEISER

**Rombas :** M. FOURNIER, M. NOBILE et M. RISSER

**Rosselange :** M. MATELIC et M. SCHONS

**Sainte-Marie-aux-Chênes :** M. CAYRE

**Vitry-sur-Orne :** M. CORRADI, Mme SAVINO et M. VEGLIA

**Membres absents ayant donné procuration :**

Mme CALCARI-JEAN à Mme RAU

M. BOLTZ à Mme THOMAS

M. MEOCCI à M. ROETTGER

Mme SPANIER à Mme WEIDER

M. NUCCI à Mme VANNI

M. ROVIERO à M. BENABID

M. SCHNEIDER à Mme CISAMOLO

M. DUMON à M. RISSER

Mme MACAIGNE à M. MATELIC

Mme MUHLMANN à M. NOBILE

Mme WAGNER à M. FOURNIER

Mme LAMARQUE à M. CAYRE

M. CALLIGARO à M. TIRLICIEN

Mme FRANIA à Mme FALETIC

**Absents excusés :** Mme COGLIANDRO, M. CANTELE

**Absents :** M. DIEUDONNE, M. COQUIN, Mme LEMASSON, Mme BENCI, M. VILLA et Mme SEEMAN

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h00, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

**Délibération 2024-20 – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – APPROBATION**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Financier Unique du budget principal pour l'année 2023.

**Délibération 2024-21 - BUDGET ANNEXE « RAMONVILLE » – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - APPROBATION**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Financier Unique du budget annexe « Ramonville » pour l'année 2023.

**Délibération 2024-22 – BUDGET ANNEXE « CHAMPELLE » – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - APPROBATION**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Financier Unique du budget annexe « PAC Champelle » pour l'année 2023.

**Délibération 2024-23 – BUDGET ANNEXE « DÉCHETS MÉNAGERS » – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - APPROBATION**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Financier Unique du budget annexe « Déchets Ménagers » pour l'année 2023.

**Délibération 2024-24 – BUDGET ANNEXE « GEMAPI » – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - APPROBATION**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Financier Unique du budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2023.

**Délibération 2024-25 – BUDGET ANNEXE « BEREGOVY » – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - APPROBATION**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte financier unique de dissolution du Budget Annexe « Bérégovoy »,
- Et APPROUVE l'ensemble des opérations du compte financier unique du 1er janvier au 31 décembre 2023.

**Délibération 2024-26 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE GRAVELOTTE ET DE LA VALLEE DE L'ORNE (SIEGVO) - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA CCPOM AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Monsieur Frédéric WROBEL comme représentant de la CCPOM au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne (SIEGVO), en remplacement de Monsieur Cyrille AUSESKY.

**Délibération 2024-27 – SYNDICAT MIXTE « MOSELLE AVAL » - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL**

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Monsieur René HEISER comme représentant de la CCPOM au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte « Moselle Aval », en remplacement de Monsieur Yves MULLER.

**Rapport annuel d'activité 2023**

Le Conseil Communautaire PREND ACTE du Rapport annuel d'activités 2023 de la CCPOM.

## Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Le Conseil Communautaire PREND ACTE du Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

### Communication des Décisions du Bureau

Le Conseil Communautaire PREND ACTE de la communication des décisions qui ont été prises par le Bureau Communautaire conformément à la délibération du 24 juillet 2020 prise en application de l'art. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

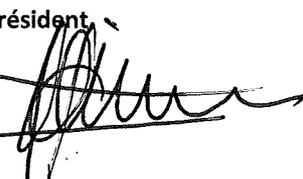
### Communication des Décisions du Président

Le Conseil Communautaire PREND ACTE de la communication des décisions que le Président a été appelé à prendre conformément à la délibération du 24 juillet 2020 prise en application de l'art.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

\*\*\*\*\*

 Le Président,  
  
Lionel FOURNIER